

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 54 / 2024

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre
le 09 juillet à 8 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 01 juillet 2024

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie,

Absents : ARMANET Carole (pouvoir à FOUQUE Christian), GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine

Secrétaire de séance : BONNIN Gilbert

OBJET: Demande de subvention pour l'achat d'un vélo électrique

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de solliciter une subvention auprès du département des Hautes Alpes, dans le cadre de l'achat d'un vélo électrique

Le coût de l'achat est de 3 749.17 €, la subvention demandée au département représente 50% de l'opération, soit 1 874.58 €. Le reste étant pris en autofinancement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de solliciter, dans le cadre de l'achat d'un vélo électrique, l'aide du département des Hautes Alpes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire compte tenu
de l'envoi en sous-préfecture le :



Le Maire

Valérie GARCIN